

Obtenir le BF.2 grâce aux dispenses du BPJEPS-AAN

Vous avez obtenu votre BPJEPS AAN avec l'organisme de formation suivant :

ERFAN Hauts-De-France

CREPS de Wattignies

Autres Organismes (à préciser page 3)

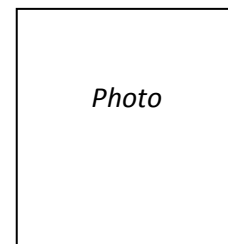
Le partenariat avec le CREPS de Wattignies vous permet de bénéficier d'un parcours simplifié pour obtenir le BF.2. Il s'agit d'une démarche négociée entre nos 2 organismes, non un droit.

ETAT CIVIL

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____



Date & Lieu de naissance : ____/____/____ à _____ Département : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Mobile : _____ Téléphone Fixe : _____

E-mail : _____

Club (en toutes lettres) : _____

N° de licence FFN (IUF) : _____

Date d'obtention du BPJEPS-AAN : _____

- M'engage à fournir les documents demandés pour valider mon inscription,
- M'engage à suivre le parcours de formation proposé lors du positionnement,
- M'engage à payer le coût de formation déterminé lors du positionnement.

Fait à : _____

Signature : _____

Le : _____

Afin d'obtenir le BF 2, l'ERFAN HDF vous demande de suivre plusieurs étapes :

- **1^{ère} étape : Inscription administrative :**
 - Présent dossier complété et signé
 - Copie carte d'identité en cours de validité
 - Licence FFN
 - Copies des BPJEPS-AAN + PSE.1 + sa dernière révision
 - Copies des titres d'évaluateur ENF.1 / ENF.2 / ENF.3 de la spécialité
 - Motivation de la demande : pourquoi voulez-vous obtenir le BF.2 ? (page 4)
- **2^{ème} étape : Cours théorique / Stage pratique**
 - Participer à 4h de cours théorique sur l'accompagnement en déplacement = UC 4
 - Participer à tout autre cours identifié à partir de votre positionnement
 - Participer à tout stage identifié à partir de votre positionnement (club FFN)
- **3^{ème} étape : Soutenance :**
 - Durée de l'épreuve : 30 minutes
 - Présentation : 10 minutes
 - Entretien : 20 minutes

La soutenance, celle-ci se décomposera en deux temps. Présentation par le candidat de son travail, suivie d'un entretien avec le jury :

1) Présentation du travail réalisé :

Il s'agit de permettre au stagiaire d'acquérir, au-delà de la formation en centre, les compétences liées à la gestion d'un groupe en déplacement ou en compétition, d'acquérir les connaissances réglementaires et législatives, être capable d'élaborer un compte-rendu sur le déroulement de l'action. Le stagiaire devra rendre compte d'un déplacement de mineurs avec nuitée(s) **réel ou fictif**.

Le candidat peut, s'il le souhaite, accompagner sa prestation orale d'un support informatique. (ex : Powerpoint).

2) Entretien avec le jury :

Enchaînement de questions/réponses entre le jury et le stagiaire.

3) Dates :

- certification initiale : date à définir par l'ERFAN

- Certification de remédiation : date à définir par l'ERFAN

4) Composition du jury :

Une personne parmi :

- Formateur de l'ERFAN
- CTS de la région
- Dirigeant de la Ligue régionale nommé sous la responsabilité pédagogique du CTS responsable pédagogique de l'ERFAN.

BPJEPS-AAN OBTENU AVEC UN AUTRE ORGANISME

Cette page n°3 s'adresse à toute personne ayant obtenu son diplôme du BPJEPS AAN avec un autre organisme que l'ERFAN HDF ou le CREPS de Wattignies.

Organisme de formation avec lequel vous avez obtenu le BPJEPS (nom/lieu) :

Documents à fournir :

- Présent dossier complété et signé
- Copie carte d'identité en cours de validité
- Licence FFN
- Copies des BPJEPS-AAN + PSE.1 + sa dernière révision
- Copies des titres d'évaluateur ENF.1 / ENF.2 / ENF.3 de la spécialité
- Motivation de la demande : pourquoi voulez-vous obtenir le BF.2 ? (page 4)

L'ERFAN HDF réalisera un positionnement :

- Pour connaître les contenus de formations abordés dans votre formation initiale,
- Pour chiffrer les heures à suivre en cours théorique et pratique (stage en structure club),
- Toute preuve pouvant être apportée sera étudiée (ruban de formation, contenus, cours, attestation de stage, expérience...).

Les cours théoriques auxquels vous devrez assister pourront être les suivants :

- Contenus dédiés à l'UC 4 « Accompagnement en déplacement » - 4h00 de cours,
- Renforcement sur les contenus liés à la Fédération Française de Natation,
- Renforcement sur les contenus liés à l'École de Natation Française (ENF) et les titres d'évaluateur ENF 1 à 3 de la spécialité,
- Renforcements liés aux contenus « organisation d'un stage ».

